

<https://enseignants.se-unsa.org/College-integrer-la-concertation-dans-le-temps-de-service>



Collège : intégrer la concertation dans le temps de service

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : mercredi 23 septembre 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le travail d'équipe est entré dans le quotidien des enseignants sans évidence. Le travail d'équipe est peu préparé dans le système scolaire, où la compétence « coopérer et mutualiser » n'a été intégrée aux programmes de collège qu'en 2016. Au sein des équipes enseignantes, il s'est longtemps résumé aux réunions des conseils de classe pour suivre les élèves et aux conseils d'enseignement des disciplines.

La création du conseil pédagogique en 2005 a changé la donne, et permis de mettre en oeuvre un véritable pilotage pédagogique des établissements. Mais l'implication des enseignants dans le travail d'équipe n'est ni organisée, ni valorisée, à part en éducation prioritaire, alors qu'il prend de plus en plus de temps et alourdit la charge de travail des enseignants. Dans l'enquête *Climat scolaire* menée par le ministère auprès des personnels du second degré, seuls 57,7 % des enseignants du public ont l'impression de faire partie d'une équipe.

Ce que dit l'enquête du SE-Unsa C'est quoi être enseignant au collège en 2019 ?

Dans l'enquête sur la charge de travail menée par le SE-Unsa en novembre 2019, 73 % des enseignants indiquent que leur temps consacré au travail d'équipe et à la concertation est supérieur à 2 heures. Près de 20 % des enseignants y consacrent même 4 heures ou plus.

Dans les propositions pour améliorer leur satisfaction au travail, « compter le travail de professeur principal et l'accompagnement à l'orientation dans les obligations réglementaires de service » arrive en 2e position et des « salles des profs adaptées pour le travail, les rencontres et le repos » arrivent en 5e position. La fonction de professeur principal doit faire l'objet d'un débat : appréciée pour le contact qu'elle permet d'établir avec les élèves, elle prend de plus en plus de temps, trouve de plus en plus difficilement preneur et sa rémunération a peu évolué depuis 30 ans.

Voir les résultats de notre enquête : https://externe.se-unsa.org/enquete_college_2019/article.php

Ce que demande le SE-Unsa

- **Organisation du service** : le SE-Unsa revendique une organisation du service qui facilite le travail en équipe et la concertation. Des chartes de communication interne doivent être établies au sein des établissements.
- **Participation aux réunions** : les réunions doivent être optimisées, les personnels qui les animent doivent être formés pour cela. La participation aux conseils de classe doit faire l'objet d'une réglementation plus précise : un professeur d'arts plastiques ne peut pas participer aux 18 conseils de classe de ses élèves !
- **Obligations de service** : le temps de service devant élèves doit être abaissé pour intégrer la concertation, le tutorat et le suivi des élèves à besoins particuliers.
- **Professeurs principaux** : il est urgent de valoriser la fonction de professeur principal (augmentation de l'Isœ, intégration au vivier 1 de la classe exceptionnelle pour les classes d'orientation, formation dédiée pour reconnaître cette fonction pivot du système éducatif).

En savoir plus sur nos autres propositions

- [réduction des effectifs](#)
- [sortir de la double évaluation](#)
- [des ressources pour réussir l'inclusion](#)
- [retour à "Prof en collège, quelle charge de travail !"](#)

[Téléchargez le flyer "Prof en collège, quelle charge de travail !"](#)

